

PAR COURRIEL

Montréal, le 8 janvier 2019

[REDACTED]  
[REDACTED]

N/Réf. : AI1819-114

**Objet : Demande d'accès à des documents détenus par la Commission de toponymie concernant les noms de rues, ruelles, boulevards et autres axes routiers qui sont d'origine autochtone pour les villes de Montréal, de Québec et de Gatineau**

[REDACTED]

Nous donnons suite à votre demande d'accès à des documents détenus par la Commission de toponymie effectuée en vertu de l'article 9 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après appelée *Loi sur l'accès*). Vous souhaitez obtenir les documents relatifs aux renseignements suivants :

- la liste des noms de rues, ruelles, boulevards et autres axes routiers qui sont d'origine autochtone pour les villes de Montréal, de Québec et de Gatineau.

Vous trouverez donc en pièce jointe une liste de ces noms de voies de communication pour les trois villes indiquées.

En terminant, nous vous informons que, en vertu des articles 135 et 137 de la *Loi sur l'accès*, vous disposez d'un recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Veillez agréer, [REDACTED] nos salutations distinguées.

Le responsable de la *Loi sur l'accès*,

[REDACTED]

Jorge Passalacqua  
acces.information@oqlf.gouv.qc.ca

p. j. Liste  
Note explicative